

Motion DHG 2011/2012.

Les représentants élus des parents d'élèves et des personnels du collège Voltaire ont pris connaissance du projet de Dotation Globale Horaire pour l'année scolaire 2011/2012.

Dans la lignée de la politique menée depuis plusieurs années par les ministres de l'Education Nationale, et appliquée avec zèle par le Recteur de l'académie de Versailles, celle-ci se traduit par une nouvelle diminution des moyens, alors même que le H/E de l'établissement se situait déjà parmi les plus faibles du département et de l'académie : 1.1 !

S'appuyant sur la prévision, contestable, d'une très faible diminution du nombre d'élèves (moins 9...), elle prévoit une nouvelle diminution des heures allouées (509 au lieu de 518).

A titre de comparaison, pour l'année scolaire 2006/2007, le collège accueillait 464 élèves, soit trois de plus que la prévision 2011/2012, mais recevait une DGH de 538,5 heures ! Le H/E s'élevait alors à 1,16.

Cette volonté d'asphyxie du service public d'éducation, alors que dans le même temps l'enseignement privé voit sa dotation réévaluée à la hausse, ne peut que se traduire par de nouvelles dégradations des conditions d'études dont les élèves vont être les principales victimes :

- Classes surchargées (29 élèves par division en 6° !) Qu'advient-il des élèves qui ne s'inscriront qu'à la rentrée voire même en cours d'année comme c'est tous les ans le cas ?
- Groupes pléthoriques pour l'enseignement des langues et suppression de projets d'actions.
- Impossibilité de pratiquer l'expérimentation dans les disciplines scientifiques
- D'assurer des groupes de soutien en Français et en Mathématiques

Qui plus est, cette dotation minimale ne tient pas compte des nombreuses dérogations accordées chaque année pour notre établissement et qui se traduisent, notamment, par la mise en place de PAI..

Pour les élus du Conseil d'Administration du collège, personnels, SNES/FSU et non syndiqués, et représentants des fédérations de parents d'élèves FCPE et APEIS, il ne saurait être question de gérer une pénurie de moyens qui n'a d'autres objectifs que d'obéir au dogme de la réduction de la dépense publique au mépris de l'intérêt des jeunes et de l'ensemble de la société. Sans s'opposer à la proposition de répartition présentée par le Chef d'Etablissement, ils se prononcent pour le rejet d'une Dotation Horaire Globale qui ne permet pas à l'ensemble des personnels de l'établissement (enseignants, vie scolaire, administration) d'accomplir sa mission dans des conditions satisfaisantes et constitue une menace pour l'avenir des élèves de l'établissement.

Ils exigent que cette dotation soit revue à la hausse afin de revenir à des conditions d'enseignement et d'étude telles que l'établissement les connaissait il y a quelques années.